



## INSCRIPTION SCOLAIRE Année scolaire 2018/2019

Afin de prévoir les effectifs pour l'année scolaire 2018/2019, il est demandé à chaque famille domiciliée à Lézan et ayant un enfant né en 2015,

de venir se présenter en mairie avec :

- **Le carnet de santé,**
- **Le livret de famille,**
- **Un justificatif de domicile.**